



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Septembre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°73

**Semaine :
Du 14 Septembre au 18 Septembre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

12-13/09/09

Le Wali de Souss Massa Draa à nouveau devant les juges

Le contrat de concession de transport du Grand Agadir a été suspendu à la suite du procès intenté par les sociétés de transport « Gab » et « Zitrab » contre le wali de la région de Souss Massa Draa pour «faux en écriture publique ou authentique en vertu des articles 353, 354 et 360 du code pénal».

Al Ittihad Al Ichtiraki

Manifestation pour l'ouverture d'une enquête sur le déroulement douteux de la concession d'exploitation du souk « El Bayada » à Casablanca

Les marchands du Souk « El Bayada » envisagent de manifester devant le Tribunal de première instance, place Mohamed V au centre de Casablanca, pour dénoncer le déroulement douteux de la concession d'exploitation du souk, adjugée à une société de construction. Selon certaines sources, ces marchands auraient perçu des indemnités dérisoires, de 4 000 à 12 000 Dh alors que leurs locaux valent plus de 1 000 000 Dh chacun.

Al Ahdath Al Maghribiya

La corruption, choix ou contrainte ?

M. Abdessalam ABOUDRAR, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption, souligne l'importance qu'il y a à mettre en place une stratégie et des plans d'actions pour prévenir la corruption en collaboration avec l'administration et le secteur privé. Il a indiqué que lorsque l'Instance est saisie de plaintes, son dernier recours est de faire appel à la justice pour qu'elle fasse son travail. Mais si la justice est corrompue c'est tout le travail par la suite qui sera inefficace, et c'est pour cela que l'Instance a choisi de travailler dans les deux sens, ajoute-t-il, immuniser la justice contre la corruption et faire d'elle un instrument efficace contre cette pratique. Il considère également que la coopération internationale est l'une des clés de la lutte contre la corruption, phénomène transfrontière qu'il faut combattre au niveau international.

L'Opinion

14/09/2009

Une commission d'enquête de la Cour régionale des comptes à Larache

Une commission d'enquête de la Cour régionale des comptes de Tanger a été dépêchée à la municipalité de Larache pour enquêter sur la gestion des biens de la commune urbaine, ainsi que sur la gestion des recettes du marché de gros entachée d'irrégularités.

Akhbar Al Yaoum

Des agents de police accusés de corruption à Rabat

Cinq agents de police de Rabat vont être déférés devant la justice à la suite de leur arrestation en flagrant délit de corruption et de chantage. Selon certaines sources, trois de ces agents ont été arrêtés alors qu'ils recevaient un pot-de-vin de 200 Dh. Ils procédaient en organisant des faux barrages près du commissariat de police de Guich l'Oudaya, soumettant les voitures arrêtées à un contrôle de pièce d'identité.

Al Jarida

Un baron de la drogue implique des hauts responsables du commandement régional de la gendarmerie à Fès

Selon certaines sources, le baron de la drogue, Mohamed EL HASSOUNI, a révélé l'implication dans son trafic de plusieurs responsables du Commandement régional de la Gendarmerie Royale de la ville de Fès. Il a déclaré avoir versé des pots-de-vin mensuels de 10 000 Dh à des membres de la Gendarmerie Royale, pour faciliter le passage des camions transportant la drogue vers Errachidia.

Al Ahdath Al Maghribiya

Scandale immobilier à Oujda

Plus de 80 adhérents de la "widadiya sakaniya " à Oujda ont déposé plainte auprès du procureur du Roi, accusant les responsables de la widadiya de détournement. Ces derniers auraient revendu les lots de terrain appartenant aux adhérents à des prix dépassant largement leur valeur initiale. Une enquête est ouverte. Le président de la widadiya ainsi que le trésorier sont actuellement incarcérés.

Al Alam

15/09/2009

Disparition d'équipements après l'inauguration par le Roi de plusieurs projets à Casablanca et à Mediouna

Plusieurs équipements présentés lors de l'inauguration par le Roi du centre hospitalier de Ben Msik ont été empruntés à des hôpitaux de Rabat et de Casablanca avant de leur être restitués. Selon certaines sources, ces équipements ont été remplacés par d'autres de moindre qualité après l'inauguration. Plusieurs questions se posent sur ce nouveau comportement qui accompagne les inaugurations royales.

Al Ittihad Al Ichtiraki

La réforme de la justice débattue à Agadir

A Agadir, la réforme de la justice a été, vendredi dernier au centre d'une réunion extraordinaire du bureau régional de l'Amicale Hassania des magistrats. Les intervenants ont souligné que le discours du Souverain du 20 août constitue une feuille de route claire pour la mise en œuvre de la réforme de la justice.

Le soir

Yasmina BADDOU attribue au fils de Abbas El FASSI le marché de la campagne de lutte contre la grippe porcine

La ministre de la santé, Yasmina BADDOU, a confié à la société CFC System appartenant à Fahr FASSI FIHRI, fils du premier ministre Abbas El FASSI, la réalisation d'une campagne d'information visant à sensibiliser la population sur la grippe AHINI. Le marché a été attribué à la société sans respecter la procédure d'appel d'offres public prévue par la réglementation en vigueur. Plusieurs agences de communication ont contesté mais sans succès !

Al Ahdath Al Maghribiya

Le numéro vert du ministère de la justice

Le ministère de la justice a commencé la procédure de mise en service du numéro vert qui accueillera les plaintes des citoyens victimes d'abus de pouvoir ou de corruption de la part de juges ou de fonctionnaires de la justice.

Asdae

16/09/2009

RADI demande « 75 milliards » pour la réforme de la justice

Abdelouahed RADI a demandé « 75 milliards » lors des négociations du budget 2010 pour la mise en œuvre des orientations royales concernant la réforme de la justice. Cependant, le ministre des finances, Salaheddine MEZOUAR, a déclaré que son ministère ne peut pas fournir cette somme surtout dans la conjoncture actuelle due à la crise économique mondiale et à ses répercussions sur le secteur du tourisme ainsi qu'à la baisse des transferts des marocains résidant à l'étranger.

Annahar Al Maghribiya

L'Association marocaine des droits de l'Homme tire la sonnette d'alarme concernant la situation de la prison de Bab Nouader à Tétouan

Le rapport de la section régionale de l'AMDH de Tétouan affirme que la prison de Bab Nouader est parmi les plus surpeuplées et que la violence et la vente de drogue ne cessent d'y augmenter. L'ONG détient une vidéo montrant des prisonniers en train de consommer de la drogue avec la complicité des gardiens. Le rapport constate également la propagation flagrante de la corruption dans les rangs des responsables et des gardiens de la prison qui facilitent l'entrée de produits illicites.

Akhbar Al Yaoum

La mère d'un dealer accuse de chantage un policier et un inspecteur

La mère de Réda EL DAGHRIA déclare avoir été victime d'un chantage de la part de la police pendant dix ans. Lors de la conférence organisée par la section de l'AMDH de Salé, elle a accusé un agent de la police judiciaire et un inspecteur de lui avoir soutiré des sommes d'argent atteignant 10 000 Dh en la menaçant d'arrêter ses fils.

Akhbar Al Yaoum

Une société Espagnole de transport urbain menace le wali de Souss Massa Draa d'un procès pénal

De nombreux avocats de Casablanca et d'Agadir veulent poursuivre le wali de la région de Souss Massa Draa, Rachid FILALI, devant la Cour Suprême, pour son implication dans la falsification du contrat passé avec la société espagnole de transport « Alsa ». Les avocats affirment que « toute la procédure a été entachée d'incohérences et de contradictions, ce qui la vide de tout sens et de toute légalité ». Le 24 juillet dernier, le tribunal administratif, a suspendu cet accord, à la suite du procès intenté par la société de transport public « Gab » contre le wali pour non-respect de la procédure légale.

Attajdid

Des hauts responsables de la Gendarmerie rouvrent le dossier des gendarmes inculpés pour corruption

De hauts responsables à la Gendarmerie royale ont ordonné la réouverture du dossier des gendarmes inculpés pour flagrant délit de corruption. Cette réouverture vise à mettre en évidence les anomalies du système, de la gestion interne à la direction de contrôle et d'inspection du commandement général de la Gendarmerie royale. Ce commandement a déjà vu plusieurs de ses membres se faire écarter de leurs fonctions à la suite de leur implication dans des affaires de trafic de drogue et de corruption.

Assabah

17/09/2009

Huit raisons à la propagation de la corruption dans les marchés publics

Transparency Maroc estime, dans sa publication périodique consacrée aux marchés publics, que huit raisons concourent au développement flagrant de la corruption dans ce secteur. Elles concernent le non-respect des obligations de publicité, le manque d'accès à l'information concernant les appels d'offres, l'absence d'un système de contrôle et de suivi interne...etc. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency, considère que le clientélisme et le favoritisme sont monnaie courante dans les marchés publics, et précise que la « règle de 10% » est souvent appliquée par des personnes sans scrupules lors de la passation de ces marchés. Il signale que certaines entreprises renonceraient à former des recours contre une administration ou un responsable par peur de représailles et d'exclusion définitive des appels d'offres.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : <http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al%20massae%2017-09-2009.gif>

Al Massae

Le PAM affirme que l'argent de la drogue a permis de gagner les dernières élections

Le PAM a révélé que certains de ses candidats ont remporté les élections communales grâce à l'argent de la drogue. Lors de la réunion du bureau du PAM, Fouad Ali EL HIMA, président de la commission nationale des élections du parti, a déclaré que la commission a reçu des rapports sur des cas d'utilisation de l'argent de la drogue et d'autres moyens illicites lors des élections et qu'elle les a déférés devant la commission disciplinaire. Le secrétaire général du parti, Cheikh Biadillah a exprimé ses inquiétudes et sa peur que les barons de la drogue ne pénètrent les rangs des institutions constitutionnelles à l'approche du renouvellement du tiers de la chambre des conseillers.

Al Massae

Des agents de police accusés de chantage à Salé

Des citoyens et des commerçants du quartier Ismail à Salé, accusent des policiers de les obliger à leur verser des pots-de-vin pour pouvoir exercer leur métier et accéder aux services administratifs. Certaines sources affirment que des agents encourageraient même le développement de l'habitat insalubre, avec la complicité d'un lobby et les bakchichs ont atteint 10 000 Dh pour la construction d'un étage illégal. Les victimes envisagent de porter plainte auprès du gouverneur et du ministère de l'Intérieur.

Assabah

Un syndicaliste dévoile des marchés illégaux à l'hôpital Mohamed V

Lors du sit-in organisé par les fonctionnaires du secteur de la santé à Tanger, le secrétaire général de la section des infirmiers et des assistants administratifs du syndicat national de la santé publique, Ahmed OUAZIZI, a dévoilé des irrégularités qui ont entaché le marché d'achat des équipements médicaux, attribué auparavant à une société à Lâayoune. Il déclare aussi que l'administration de l'hôpital Mohammed V n'a pas réussi à améliorer la qualité de ses services.

Al Ahdath Al Maghribiya

Des irrégularités dans la passation d'un marché par la municipalité d'Attaouia

Dans la commune d'Attaouia, l'opinion publique dénonce la passation du marché des olives au vice-président du conseil municipal pour 44 millions de centimes seulement, alors qu'il est estimé à 300 millions de centimes. Le vice président aurait signé le contrat au nom de son fils afin de garantir l'obtention du marché.

Bayane Al Yaoum

18/09/2009

Le Tribunal de première instance refuse la mise en liberté provisoire d'un policier corrompu

Le Tribunal de première instance de Rabat a refusé lundi dernier, la demande de mise en liberté provisoire d'un policier arrêté en flagrant délit de corruption dans un faux barrage. Le défenseur de l'accusé avait demandé sa mise en liberté provisoire en raison de l'absence de preuves établissant que le policier a réellement perçu un pot-de-vin.

Assabah

Le wali d'Agadir envoyé en justice pour faux et usage de faux

Les avocats de la société de transport Grand Agadir Bus (GAB) accusent le wali d'Agadir Rachid FILALI de faux et usage de faux pour avoir présenté des documents falsifiés dans l'affaire de la société Alsa. Ils affirment que des irrégularités ont entaché la passation de ce marché. Ils déclarent que le document qui prouve la création de ce partenariat n'a pas été daté, ni soumis à toutes les collectivités locales concernées, ni même validé par le ministère de tutelle, en l'occurrence l'Intérieur.

Al Ittihad Al Ichtiraki

**L'Instance centrale de prévention de la corruption découvre des dossiers choquants :
plainte contre l'administration des impôts pour un pot-de-vin de 60 millions de centimes**

L'ICPC a reçu plusieurs plaintes concernant la corruption, les détournements de fonds, l'abus de pouvoir et les actes illégaux commis par l'administration des impôts, les tribunaux, les communes et la gendarmerie. Parmi ces plaintes, celle d'un citoyen qui accuse un responsable à la direction régionale des impôts de la wilaya de Casablanca, de lui avoir proposé ses services pour diminuer la taxe sur les profits immobiliers pour la cession d'un bien immobilier, moyennant le versement d'une somme de 60 millions de centimes. Il paraît que d'autres personnes seraient impliquées dans cette affaire.

Attajdid